

## FICHE DE TELETRANSMISSION

### Action Foncière

**DECISION n°26-126 du 13/10/2026**

**Saint-Quentin-en-Yvelines - Trappes - DIA 78621 26 E0129 - Vente BLUSQY - Délégation du Droit de Prémption Urbain par la communauté d'agglomération à Trappes**

**Délibérations du conseil Communautaire en date du 9 avril 2026 déléguant au Président une partie de ses attributions Alinéa 16**

**DATE D'ACCUSE DE RECEPTION  
PREFECTURE DES YVELINES :**

13 octobre 2026

---

Sauf mention contraire inscrite dans la mesure de publicité appropriée, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles qui peut être saisi de manière dématérialisée à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception en Préfecture ;
- Date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale ou à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux.

**Saint-Quentin-en-Yvelines-Communauté d'Agglomération – Séance du vendredi 10 avril 2026**

**DGA AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Direction du développement urbain

Nos références : FB - 2026

Affaire suivie par Frédérique BLAVETTE

01 39 44 34 66

Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

1 Place de la République

CS 90544

78197 TRAPPES CEDEX

Saint-Quentin-en-Yvelines,

le **13 OCT. 2026**

**OBJET : D.I.A. 78621 26 E0129 - Vente BLUSQY**

**Délégation du Droit de Préemption Urbain**

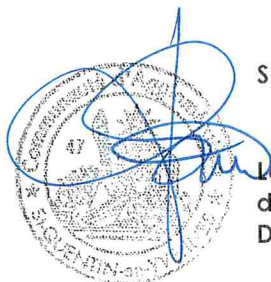
Monsieur le Maire,

Je me permets de revenir vers vous concernant la DIA 78621 25 E0129 relative à la cession d'un local commercial, propriété de la société Blusqy, cadastrée section BD n° 18, 21 et 22, située 2 – 6, Avenue Carnot et 16 – 24, rue Jean Jaurès sur la commune de Trappes et pour laquelle vous me demandez de bien vouloir déléguer à votre commune le droit de préemption urbain de la Communauté d'Agglomération.

Vous m'avez indiqué par courrier du 10 septembre 2026 que la Ville avait un projet d'intérêt général de revitalisation et requalification destiné à conforter la centralité du cœur de ville notamment par l'amélioration et la diversification de l'offre de logements et de commerces. Au regard de ces éléments, vous souhaitez acquérir ce bien et demandez à SQY la délégation du droit de préemption.

En conséquence, j'ai décidé, à titre ponctuel et très exceptionnel de vous déléguer le droit de préemption urbain sur les parcelles cadastrées section BD n° 18, 21 et 22, en vertu de la délibération du conseil communautaire en date du 9 avril 2026, de l'arrêté du 20 avril 2026 et de l'article L213-3 du code de l'urbanisme. Vous pouvez donc exercer le droit de préemption pour l'acquisition de ce bien jusqu'au 30 octobre 2026, la visite ayant eu lieu le 30 septembre 2026.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



**Sandrine CARNEIRO**

**La Vice-Présidente de l'Aménagement  
du Territoire et des Grands Travaux  
De Saint-Quentin-en-Yvelines**





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme

Ce formulaire est émis par le ministère en charge de l'urbanisme<sup>1</sup>.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien [☞](#)

- ☒ Déclaration d'intention d'aliéner un bien (1)
- ☒ Soumis au droit de préemption urbain (D.P.U.) (articles L. 211-1 et suivants du Code de l'urbanisme (2))
  - ☐ Compris dans une zone d'aménagement différé (Z.A.D.) (articles L. 212-1 et suivants du Code de l'urbanisme (3))
  - ☐ Compris dans une zone de préemption délimitée au titre des espaces naturels sensibles (articles L. 215-1 et suivants du Code de l'urbanisme (4))
- ☐ Demande d'acquisition d'un bien (1)
- ☐ Soumis au droit de préemption urbain (D.P.U.) (2)
  - ☐ Compris dans une zone d'aménagement différé (Z.A.D.) (3)

Cadre réservé à l'administration

Date de dépôt au guichet :

23 / 07 / 2026

N° d'enregistrement :

DIA26E0129

Prix moyen au m² :



### A - Propriétaire(s) du bien

Pour une personne physique (5) :

Nom d'usage 1

Prénom 1

Profession (facultatif) (6) :

Si le bien n'est pas en indivision, veuillez renseigner l'identité de l'éventuel co-déclarant :

Nom

Prénom

Profession (facultatif) (6) :

Pour une personne morale (7) :

Dénomination

BLUSQY

Forme juridique

Société par actions simplifiée

N° SIRET

8 8 1 4 1 7 8 1 0 0 0 0 1 0

Nom d'usage du représentant

FONTAINE

Prénom du représentant

Marc-Antoine

Si le bien est en indivision (8), soit entre personnes physiques, soit entre personnes morales, indiquer la quote-

part du déclarant : \_\_\_\_\_, indiquer le nombre de co-indivisaire(s) : \_\_\_\_\_ et compléter la fiche complémentaire « Autre(s) déclarant(s) » (9) en indiquant leur(s) nom(s), prénom(s), adresse(s) et quote(s)-part(s).

[1] Article A 213.1 du Code de l'urbanisme.

Adresse ou siège social (10)

N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage... : \_\_\_\_\_

Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA... : \_\_\_\_\_

Numéro : 14 Voie : Rue Ballu

Lieu-dit : \_\_\_\_\_ Localité : Paris

Pays : \_\_\_\_\_ Division territoriale (si international) : \_\_\_\_\_

Code postal : 7 5 0 0 9 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

Téléphone (facultatif) : \_\_\_\_\_ Indicatif (facultatif) : \_\_\_\_\_

Adresse électronique (facultatif) : \_\_\_\_\_

@

## B - Situation du bien

Adresse précise du bien

La cession du bien entraîne-t-elle une division parcellaire ? ☐ Oui ☒ Non

N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage... : \_\_\_\_\_

Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA... : \_\_\_\_\_

Numéro : 2 - 6 Voie : Avenue Carnot, 16 - 24 rue Jean Jaurès

Lieu-dit : \_\_\_\_\_

Localité : Trappes Code postal : 7 8 1 9 0

Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m<sup>2</sup>) : 5224

Références cadastrales de la parcelle<sup>2</sup>

| Préfixe | Section | N° | Localité | superficie |
|---------|---------|----|----------|------------|
|         | BD      | 18 | TRAPPES  | 1604       |
|         | BD      | 21 | TRAPPES  | 57         |
|         | BD      | 22 | TRAPPES  | 1344       |

(1) Si le bien est situé sur plus de parcelles cadastrales, veuillez renseigner l'annexe dédiée.

Plan(s) cadastral(aux) joint(s) ☒ Oui ☐ Non

## C - Désignation du bien

Immeuble

☐ Non bâti ☐ Bâti sur terrain propre

☒ Bâti sur terrain d'autrui, dans ce cas indiquer le nom du propriétaire : Ensemble des co volumiers

En cas d'indivision, précisez la quote-part du bien vendu : \_\_\_\_\_

Nature des droits cédés

☒ Pleine Propriété ☐ Nue-Propriété ☐ Usufruit

Nature du sol en superficie (m<sup>2</sup>)

| Terres | Prés | Vergers | Vignes | Bois | Landes |
|--------|------|---------|--------|------|--------|
|        |      |         |        |      |        |

(2) Si le bien est situé sur plusieurs communes soumises au DPU, autant de DIA que de communes sont nécessaires.

| Carrières | Eaux cadastrées | Jardins | Terrains à bâtir | Terrains d'agrément | Sol     |
|-----------|-----------------|---------|------------------|---------------------|---------|
|           |                 |         |                  |                     | 5224,00 |

Caractéristiques du bien (hors copropriétés et division en volumes)

☐ Bâtiments vendus en totalité (11) :

Surface construite au sol (m²) : \_\_\_\_\_ Surface utile ou habitable (m²) : \_\_\_\_\_

Nombre de : ☐ Niveaux \_\_\_\_\_ ☐ Appartements \_\_\_\_\_ ☐ Autres locaux \_\_\_\_\_

Caractéristiques du bien (division en volumes)

☒ Vente en volumes N° des volumes : 9 (voir note annexe)

Caractéristiques du bien (copropriété)

☐ Locaux dans un bâtiment en copropriété (12)

N° d'inscription au registre des copropriétés : \_\_\_\_\_

Le bien est achevé depuis : ☐ Plus de 4 ans ☐ Moins de 4 ans

Le règlement de copropriété a été publié aux hypothèques depuis : ☐ Plus de 10 ans ☐ Moins de 10 ans

| N° du lot | Bâtiment | Étage | Quote-part des parties communes | Nature | Surface utile ou habitable |
|-----------|----------|-------|---------------------------------|--------|----------------------------|
|           |          |       |                                 |        |                            |
|           |          |       |                                 |        |                            |
|           |          |       |                                 |        |                            |
|           |          |       |                                 |        |                            |
|           |          |       |                                 |        |                            |
|           |          |       |                                 |        |                            |
|           |          |       |                                 |        |                            |

Lotissement

Bien situé dans un lotissement ? ☐ Oui ☒ Non (i) Joindre le règlement et le cahier des charges du lotissement.

☒ Non

Droits sociaux (13)

Désignation de la société : \_\_\_\_\_ Nombre de parts cédées : \_\_\_\_\_

Désignation des droits : \_\_\_\_\_ Nombre total de parts : \_\_\_\_\_

Nature : \_\_\_\_\_

Numéro des parts : \_\_\_\_\_

La cession conduit-elle l'acquéreur à détenir la majorité des parts de la société ? ☐ Oui ☐ Non

#### D - Usage et occupation (14)

Usage (i) Si plusieurs usages, cocher les cases correspondantes

☐ Habitation ☐ Professionnel ☒ Commercial ☐ Agricole

☐ Autre (préciser) : \_\_\_\_\_

Occupation

☐ Par le(s) propriétaire(s)

☐ Par un (des) locataire(s) - Le cas échéant, préciser la nature du bail, le montant annuel hors charge du loyer, la date de prise d'effet et de fin de bail et le nom du locataire.

☒ Sans occupant

☐ Autre (préciser) : \_\_\_\_\_

Une installation soumise à autorisation ou à enregistrement, au titre du code de l'environnement a-t-elle été exploitée sur le terrain ?

☐ Oui - S'il y a lieu, joindre les informations dues telles que spécifiées par l'article L. 514-20 du code de l'environnement.

☒ Non

E - Droits réels ou personnels (15)

Grevant les biens : ☒ Oui ☐ Non

Préciser la nature : Inscriptions hypothécaires (cf. note) Indiquer si rente viagère antérieure : ☐ Oui ☒ Non

F - Modalité de la cession ou de la donation

1 - Vente amiable

Prix de vente ou évaluation (en chiffres) : 185000

(en lettres) : cent-quatre-vingt-cinq-mille euros

Si TVA en sus du prix, préciser le montant (en chiffres) : \_\_\_\_\_

Dont éventuellement inclus : Mobilier : \_\_\_\_\_ Autres : \_\_\_\_\_

Vente indissociable d'autres biens : ☐ Oui ☒ Non

Si oui, adresse précise du bien (description à porter en annexe) : \_\_\_\_\_

Modalité de paiement

☒ Comptant à la signature de l'acte authentique ☐ À terme (préciser) : \_\_\_\_\_

☐ Si commission, montant : \_\_\_\_\_ ☐ TTC ☐ HT

À la charge de : ☐ Acquéreur ☐ Vendeur

☐ Si paiement en nature

Désignation de la contrepartie de l'aliénation : \_\_\_\_\_

Évaluation de la contrepartie : \_\_\_\_\_

☐ Rente viagère Montant annuel : \_\_\_\_\_ Montant comptant : \_\_\_\_\_

Bénéficiaire(s) de la rente : \_\_\_\_\_

☐ Droit d'usage et d'habitation ☐ Vente de la nue-propriété

Évaluation de l'usage ou de l'usufruit : \_\_\_\_\_

Autres modalités de transfert

☐ Échange

Désignation des biens reçus en échange : \_\_\_\_\_

Montant de la soulte le cas échéant : \_\_\_\_\_

Propriétaires contre-échangistes :

☐ Apports en société

Bénéficiaire : \_\_\_\_\_ Estimation du bien apporté : \_\_\_\_\_

☐ Cession de tantième de terrains contre remise de locaux à construire

Estimation du terrain : \_\_\_\_\_ Estimation des locaux à remettre (dation) : \_\_\_\_\_

☐ Location-accession - Estimation de l'immeuble objet de la location-accession : \_\_\_\_\_

## 2 - Adjudication (16)

☐ Volontaire ☐ Ou rendue obligatoire par une disposition législative ou réglementaire

☐ Mettant fin à une indivision ne résultant pas d'une donation-partage

Date de l'adjudication : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Montant de la mise à prix : \_\_\_\_\_

Lieu de l'adjudication : \_\_\_\_\_

## 3 - Donation (17)

☐ Oui ☒ Non

### G - Les soussignés déclarent

Que le(s) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique A

☒ **1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acquérir les biens désignés à la rubrique C aux prix et conditions indiqués**

Acquéreur - personne physique (facultatif) (18) :

Nom d'usage

MONSIEUR ET MADAME NAMASSIVAYANE

Prénom

Sabessane

Profession : Artisans, commerçants et chefs d'entreprise

Acquéreur - personne morale (facultatif) (18) :

Nom d'usage du représentant

Prénom du représentant

Dénomination

Forme juridique

N° SIRET

Adresse de l'acquéreur (facultatif) (18) :

N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage... : \_\_\_\_\_

Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA... : \_\_\_\_\_

Numéro : 30 Voie : Rue des Bleuets

Lieu-dit : \_\_\_\_\_ Localité : Trappes

Pays : \_\_\_\_\_ Division territoriale (si international) : \_\_\_\_\_

Code postal : 7 8 1 9 0 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

Téléphone (facultatif) : \_\_\_\_\_ Indicatif (facultatif) : \_\_\_\_\_

Adresse électronique (facultatif) : \_\_\_\_\_

@

Indications complémentaires concernant l'opération envisagée par l'acquéreur (facultatif) (19) :

- ☐ 2 - Demande(nt) au titulaire du droit de préemption d'acquiescer les biens désignés à la rubrique C aux prix et conditions indiqués (20).
- ☐ 3 - Qu'il est chargé de procéder à la vente par voie d'adjudication comme indiqué à la rubrique F-2 des biens désignés à la rubrique C appartenant au(x) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique A.

Cécilia COQUENTIN P/O  
ME BROGNA Annamaria

Fait à : PARIS

Le : 2 3 / 0 7 / 2 0 2 6

Signature et cachet s'il y a lieu

H - Rubrique à remplir si le signataire est le notaire ou un autre mandataire (21)

Nom d'usage

BROGNA

Prénom

Annamaria

Qualité

Notaire associé

Adresse électronique :

cecilia.coquentin @ lexfair.notaires.fr

Adresse

N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage... :

Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA... : LEXFAIR NOTAIRES

Numéro : 4 Voie : Avenue Velasquez

Lieu-dit :

Localité : Paris Pays :

Code postal : 7 5 0 0 8 BP : Cedex :

Téléphone : (Indicatif si international) : +

---

## I - Observations

Sont jointes une note annexe de renseignements ainsi que les annexes suivantes : ANNEXE N°1\_PLAN CADASTRAL\_ANNEXE N°2\_PLAN ET ATTESTATION DE MESURAGES DE L'IMMEUBLE\_ANNEXE N°3\_RAPPORT GEORISQUES ET ERPS\_ANNEXE N°4\_ETAT DES RISQUES\_ANNEXE N°5\_DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

Cadre réservé au titulaire du droit de préemption

### Informations concernant vos données à caractère personnel

Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande et pour vous contacter par la suite.

Le responsable de traitement de la déclaration d'intention d'aliéner est la commune de dépôt de votre dossier. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Ainsi, pour toutes informations, questions ou exercice de vos droits portant sur la collecte et le traitement de vos données à des fins d'instruction, veuillez prendre contact avec la mairie du lieu de dépôt de votre dossier.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez faire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), par courrier :

À l'attention du délégué à la protection des données

3 Place de Fontenoy

TSA 80715

75334 Paris Cedex 07







Commune :  
TRAPPES

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 09/07/2026  
(fuseau horaire de Paris)

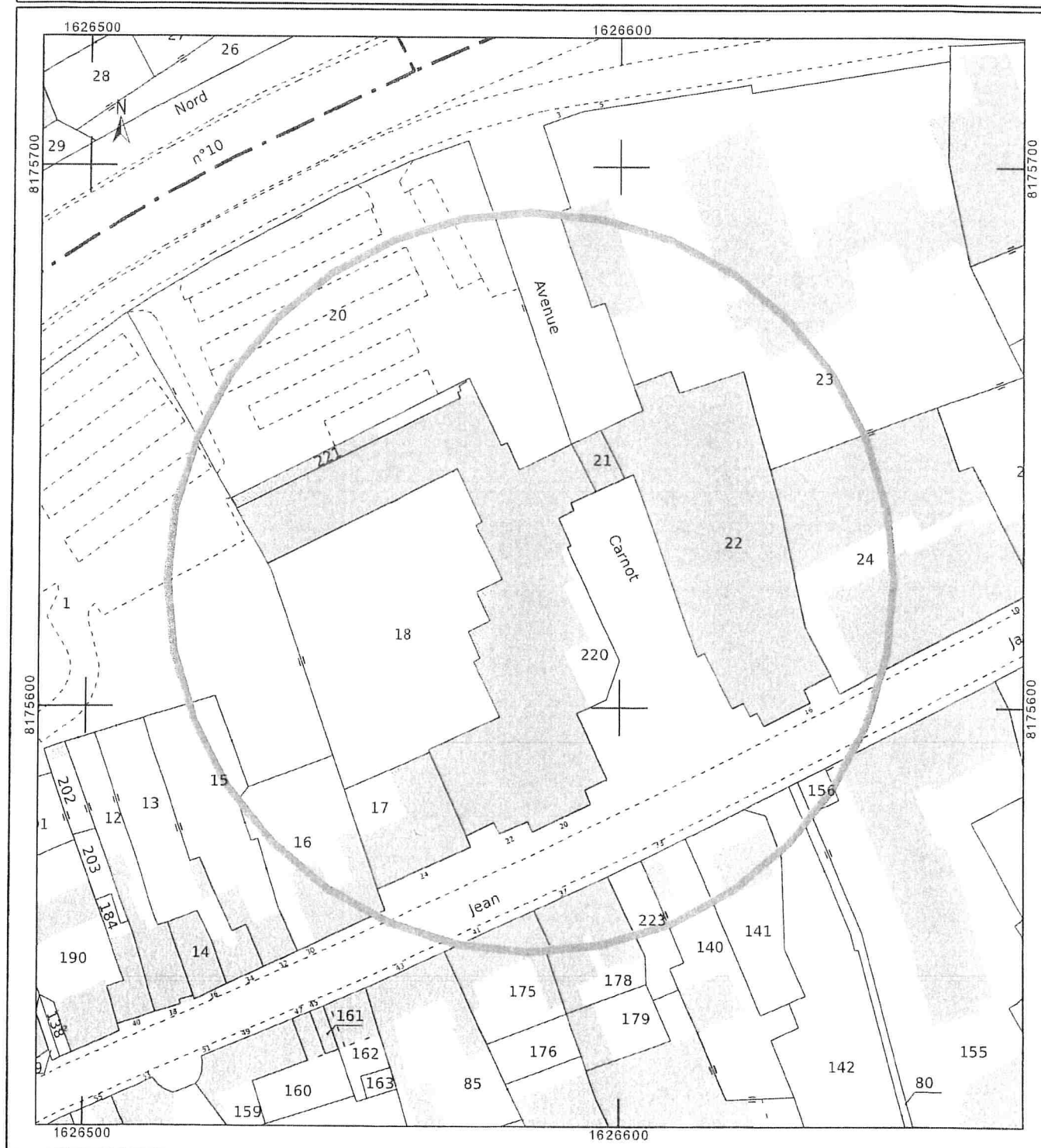
Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

## PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
SDIF YVELINES  
PTGC de VERSAILLES 78015  
78015 VERSAILLES  
tél. 01 34 94 16 00 -fax  
ptgc.yvelines@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

[cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr)





1003

⑤

4

2

UE

S-

Yes

250

1990, 1991). The authors found that the use of a single, unidimensional measure of self-esteem was insufficient to capture the complexity of the construct. They proposed a two-dimensional model of self-esteem, consisting of a global self-esteem dimension and a specific self-esteem dimension. The global self-esteem dimension refers to a general sense of self-worth, while the specific self-esteem dimension refers to a sense of self-worth in relation to a specific domain (e.g., academic achievement). The authors argued that the two dimensions of self-esteem are distinct and can be measured independently. They also argued that the two dimensions of self-esteem are both important for understanding the relationship between self-esteem and mental health outcomes.

Signature:

..... **Abstracts of the 14th Symposium**

----- **Financement des cultures**

Page 10 of 10

Volume 3 - Fall 2016

Version 1.0 3 - Multiple Choice

Journal of Management Inquiry 23(1) 10-22

[11] Alexander P. - Conférence 2. Abé.

1000

3



**Conclusion:** The results of this study suggest that the use of a single, standardized, and validated questionnaire can be a useful tool for the assessment of the prevalence of the use of tobacco, alcohol, and drugs in the population of the elderly.



## Certificat de superficie de la partie privative

Numéro de dossier : 6733  
 Date du repérage : 26/10/2022  
 Heure d'arrivée : 07 h 38  
 Durée du repérage : 01 h 00

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habitabilité du logement.

**Extrait de l'Article 4-1** - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

**Extrait Art.4-2** - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-1.

### Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :  
 Département : .... **Yvelines**  
 Adresse : ..... **7, avenue Carnot**  
 Commune : ..... **78190 TRAPPES**  
 Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :  
**Rez de chaussée, Lot numéro 137**

### Désignation du propriétaire

Désignation du client :  
 Nom et prénom : . **SAS BLUSQY**  
 Adresse : ..... **C/O OIKO GESTION**  
**14, rue Ballu**  
**75009 PARIS**

### Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : **OIKO GESTION**  
 Adresse : ..... **14, rue Ballu**  
**75009 PARIS**

### Repérage

Périmètre de repérage : **Local commercial au rez de chaussée**

### Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : ..... **COHEN Thierry**  
 Raison sociale et nom de l'entreprise : ..... **T.D.C. Diagnostic**  
 Adresse : ..... **50, rue Marc Sangnier**  
**94700 Maisons -Alfort**  
 Numéro SIRET : ..... **531402923**  
 Désignation de la compagnie d'assurance : ... **GAN**  
 Numéro de police et date de validité : ..... **808103020 - 30/09/2023**

### Superficie privative en m<sup>2</sup> du ou des lot(s)

**Surface loi Carrez totale : 101,08 m<sup>2</sup> (cent un mètres carrés zéro huit)**  
**Surface au sol totale : 101,08 m<sup>2</sup> (cent un mètres carrés zéro huit)**

**Certificat de superficie** n° 6733**Résultat du repérage**

Date du repérage : **26/10/2022**

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :  
**Néant**

Liste des pièces non visitées :  
**Néant**

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :  
**Aucun accompagnateur**

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

| Parties de l'immeuble bâtis visitées | Superficie privative au sens Carrez | Surface au sol | Commentaires |
|--------------------------------------|-------------------------------------|----------------|--------------|
| <b>Rez de chaussée</b>               |                                     |                |              |
| Local                                | 49,7                                | 49,7           |              |
| <b>Entresol</b>                      |                                     |                |              |
| Circulation                          | 13,35                               | 13,35          |              |
| Bureau 1                             | 12,67                               | 12,67          |              |
| Bureau 2                             | 9,24                                | 9,24           |              |
| Dégagement                           | 2,67                                | 2,67           |              |
| WC 1                                 | 1,6                                 | 1,6            |              |
| WC 2                                 | 1,5                                 | 1,5            |              |
| Archives                             | 10,35                               | 10,35          |              |

Superficie privative en m<sup>2</sup> du ou des lot(s) :

**Surface loi Carrez totale : 101,08 m<sup>2</sup> (cent un mètres carrés zéro huit)**  
**Surface au sol totale : 101,08 m<sup>2</sup> (cent un mètres carrés zéro huit)**

Fait à **TRAPPES**, le **26/10/2022**

Par : **COHEN Thierry**

Aucun document n'a été mis en annexe

# Certificat de superficie n° 6733



Loi  
Carrez

